

Membre titulaire (1792-1793)
Membre résidant (1802)
Associé national (1806)

Charles-François-Xavier de Thiérier de Luyton (1756-1832) est né à Nancy le 19 février 1756, dans une famille qui avait été anoblie en 1589. Son père exerçait la profession d'avocat. Marié deux fois, en 1782, puis en 1795, après le décès de sa première épouse, il commença en 1777 sa carrière comme avocat, puis devint en 1789 substitut surnuméraire au Parlement de Nancy, avant la suppression de ce dernier. Il appartenait depuis 1781 à une loge franc-maçonne de Nancy. Après avoir obtenu un prix de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, pour un discours intitulé : *Début littéraire ou l'amour de la gloire*, il était devenu le 7 février 1792 le dernier membre élu de la compagnie avant sa dissolution. À cette date, il avait été déjà juge au tribunal de district et il avait commencé une carrière municipale : maire de Nancy du 6 avril 1791 au 1er février 1792, il le fut à nouveau du 1^{er} mai 1795 au 1er octobre 1795, mais dut démissionner à cause d'une loi qui excluait de toute fonction publique les proches parents des émigrés. En 1796, il a été recruté comme professeur de législation à l'école centrale de la Meurthe. Nous connaissons le contenu de ses cours : il enseignait, dans un cycle de plusieurs années, aussi bien le droit des personnes que le droit constitutionnel. Thiérier aurait pu être un des fleurons de la nouvelle académie. Mais il n'y resta pas longtemps comme titulaire, ayant été nommé en 1806 professeur de code civil français et de droit civil germanique à l'école de droit de Strasbourg et en 1807 juge au tribunal civil de cette ville. [Jean-Claude Bonnefont]

Jalabert, « Les professeurs de droit à l'Académie de Stanislas », *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1872), p. ciii ; Le C^{te} A. de Mahuet, *Biographie de la Cour Souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy (1641-1790)*, Nancy, MDCCCXI, p. 237-238.